



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2025/4

Le 22 janvier 2025

Incident aérien du 8 janvier 2020 (Canada, Royaume-Uni, Suède et Ukraine c. République islamique d'Iran)

Exceptions préliminaires soulevées par l'Iran

Fixation du délai pour le dépôt de l'exposé écrit des observations et conclusions des demandeurs

LA HAYE, le 22 janvier 2025. Le 16 janvier 2025, l'Iran a soulevé des exceptions préliminaires d'incompétence de la Cour et d'irrecevabilité de la requête déposée par les demandeurs en l'affaire relative à l'*Incident aérien du 8 janvier 2020 (Canada, Royaume-Uni, Suède et Ukraine c. République islamique d'Iran)*.

Par [ordonnance](#) en date du 17 janvier 2025, S. Exc. M^{me} la juge Julia Sebutinde, vice-présidente de la Cour faisant fonction de présidente, a fixé au 16 mai 2025 l'expiration du délai pour le dépôt de l'exposé écrit des observations et conclusions du Canada, du Royaume-Uni, de la Suède et de l'Ukraine sur les exceptions préliminaires soulevées.

La procédure sur le fond a été suspendue, conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 79*bis* du Règlement de la Cour.

Historique de la procédure

Le 4 juillet 2023, le Canada, le Royaume-Uni, la Suède et l'Ukraine ont déposé une [requête introductive d'instance](#) conjointe contre l'Iran alléguant des violations par ce dernier de ses obligations au regard de la convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile du 23 septembre 1971 (la « convention de Montréal »), à la suite de la destruction, le 8 janvier 2020, d'un aéronef civil ukrainien assurant le vol PS752 d'Ukraine International Airlines par des membres du personnel militaire du Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran. L'ensemble des 176 passagers et membres de l'équipage qui se trouvaient à bord de l'avion, dont beaucoup étaient des ressortissants ou des résidents des États demandeurs, ont trouvé la mort.

Le Canada, le Royaume-Uni, la Suède et l'Ukraine entendent fonder la compétence de la Cour sur le paragraphe 1 de l'article 36 du Statut de la Cour et le paragraphe 1 de l'article 14 de la convention de Montréal, à laquelle les quatre demandeurs et l'Iran sont parties.

Par [ordonnance en date du 16 octobre 2023](#), la Cour a fixé au 16 octobre 2024 et au 16 octobre 2025, respectivement, les dates d'expiration des délais pour le dépôt du mémoire du Canada, du Royaume-Uni, de la Suède et de l'Ukraine et du contre-mémoire de l'Iran. Le mémoire a été déposé dans le délai ainsi fixé.

Le [communiqué de presse](#) précédent concernant la présente affaire est disponible sur le site Internet de la Cour.

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système des Nations Unies dûment autorisés à le faire.

Département de l'information :

M^{me} Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336

M^{me} Joanne Moore, attachée d'information : +31 (0)70 302 2337

M^{me} Anna Bonini, attachée d'information adjointe : +31 (0)70 302 2419

Adresse électronique : info@icj-cij.org